



LE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

Nos clients nous interrogent à juste titre sur les variations passées et à venir des prix des énergies. Nos réponses restent parfois insatisfaisantes ou trop complexes, tant les événements internationaux, nombreux et imprévus, sont venus perturber les cours des matières premières. Il nous apparaît cependant utile de faire un point sur les prix de l'électricité.

Les hausses de l'automne et de l'hiver passés

Toutes les matières premières ont connu une explosion de leurs prix à la suite de la reprise économique très vigoureuse de 2021 et du conflit armé en Ukraine en 2022. L'électricité a été entraînée dans une spirale de hausse inconnue jusque-là, renforcée en cela par la faible disponibilité du parc nucléaire français impliquant l'utilisation de moyens de production coûteux.

Pour faire face à cette hausse du prix, le gouvernement a mis en place à compter du 1^{er} février 2022 **un bouclier tarifaire pour les clients domestiques et les petits clients professionnels.** Ce bouclier plafonne la hausse des tarifs réglementés d'électricité à 4% en moyenne, contre une hausse prévue initialement de plus de 40%.

Les clients professionnels et industriels ne bénéficient malheureusement pas de ce bouclier et se retrouvent exposés à des hausses très importantes. **Des mesures d'accompagnement sont prévues par les pouvoirs publics pour ces clients.**

Pour rappel : les consommateurs domestiques de Barr et de Villé bénéficient de tarifs dits 'réglementés'. **Ces tarifs réglementés, fixés par les pouvoirs publics, sont strictement identiques sur l'ensemble du territoire français.**

Quels prix pour l'électricité de demain ?



Il est difficile de prévoir l'évolution des prix de l'électricité à l'avenir. L'un des enjeux à moyen terme consistera notamment à diversifier les sources d'approvisionnement des énergies, et surtout, à plus long terme, à développer l'autonomie énergétique. Il n'en reste pas moins vrai que la transition énergétique vers des productions décarbonées et renouvelables nécessitera des investissements colossaux, et cela induira inévitablement une hausse des prix.

La solution immédiatement applicable pour ne pas subir ces hausses futures se trouve dans la sobriété énergétique. Cette sobriété se décline notamment par **une modification de nos habitudes journalières et par l'investissement dans l'isolation de l'habitat. Gaz de Barr vous accompagnera dans ces investissements à travers une aide financière.** N'hésitez pas à revenir vers nous à ce propos.

L'expression 'l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas' prend tout son sens dans le contexte actuel. Nous imaginons que cette expression sera encore vraie dans les décennies à venir.

LE MOT DU DIRECTEUR

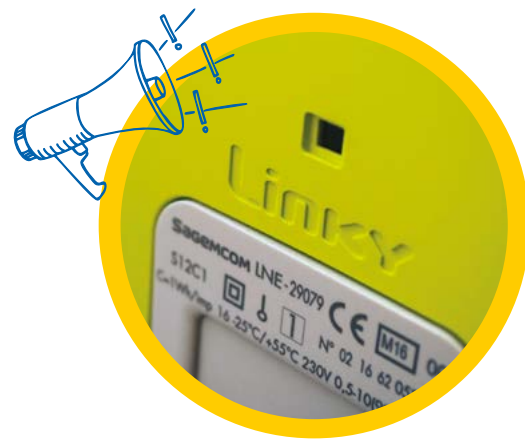
Le contexte actuel représente un défi majeur pour une société telle que Gaz de Barr, avec des enjeux qui impactent directement notre clientèle.

Agir pour la préservation et la diversification des ressources naturelles, ancrer notre présence dans le tissu régional, économique et social et participer activement au développement du territoire : tels sont les axes qui constituent les orientations de notre société.

À travers ces engagements, nous souhaitons continuer à œuvrer en faveur des collectivités et de nos concitoyens !

DIDIER JOST





LA MODERNISATION DE NOTRE LOGICIEL DE GESTION CLIENTÈLE ET FACTURATION

Depuis plus de 100 ans, Gaz de Barr fournit du gaz et de l'électricité pour répondre aux besoins des habitants du territoire. Afin de continuer à répondre au mieux aux attentes de nos clients, nous avons mis en place à compter d'avril 2022 un nouveau système de gestion clientèle et de facturation.

Notre objectif est de vous offrir plus de lisibilité et plus de services.

Plus de lisibilité avec un nouveau modèle de facture qui vous permet de disposer d'informations plus claires et plus détaillées.

Plus de services avec une agence en ligne qui vous propose plusieurs fonctionnalités très utiles au quotidien : duplicata de vos factures, transmission de vos index compteurs, prévenance de facture estimée pour permettre une auto relève de vos compteurs, suivi de vos consommations, règlement de vos factures, historique de vos paiements, modification de vos coordonnées bancaires...

Pour bénéficier de ces services, il vous suffira de vous connecter à l'aide de votre nouvelle facture sur l'adresse suivante <https://ael.gaz-de-barr.fr> ou depuis notre site internet. Une aide pour vous assister dans la démarche est accessible sur la page de connexion.

La transformation digitale nous permet de nous réinventer.



Le saviez-vous ?

Gaz de Barr pourra bientôt proposer une offre 100% électricité verte à l'ensemble de ses clients, afin de favoriser la consommation d'énergie renouvelable et écologique. Plus d'information sur notre site Internet, page «Notre offre électricité verte».

LE DÉPLOIEMENT DU COMPTEUR LINKY

La Loi de Transition Énergétique de 2015 a instauré le déploiement du compteur communicant Linky avec pour objectif de remplacer avant 2022 les compteurs d'une puissance inférieure ou égale à 36 kVA* (tarif Bleu) pour les particuliers et les professionnels.

Fin 2021, plus de 90% des foyers français en étaient équipés. La Commission de Régulation de l'Énergie a dressé en mars 2022 un bilan positif sur l'intérêt de ce compteur communicant et a décidé de mesures incitatives pour arriver à **une couverture complète du territoire français d'ici 2025.**

Gaz de Barr va commencer la pose de ces compteurs dans les communes de Villé et de Barr en 2023.



Au-delà de permettre la gestion des abonnements et des relevés de consommation d'électricité, ces compteurs constitueront le maillon essentiel des réseaux électriques intelligents du futur.

**kVA = kilovoltampère, mesure la puissance électrique apparente, soit la valeur maximale que peut supporter votre compteur.*



gaz-de-barr.fr

in SUIVEZ NOS INFOS

NOS FILIALES



Depuis 2011, Alsen propose des offres de marché à nos clients situés hors de nos secteurs de desserte historique.



Créé en 2011, le groupe Hydrocop est aujourd'hui le 4^{ème} producteur français d'hydroélectricité.



Depuis mars 2022, ce méthaniseur produit du biogaz qui est directement injecté dans nos réseaux de distribution.



03 88 58 56 70

gdb@gaz-de-barr.fr

Gaz de Barr • 1 rue du Lycée • BP 20037 • 67141 Barr Cedex
Siret 91572001500022 • RCS : Colmar B 915 720 015